



Compte rendu du CDAS du 7 avril 2022

Madame la présidente a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à la nouvelle déléguée à l'action sociale Ingrid Le Creurer - Rutter qui a débuté ses fonctions le 4 janvier 2022. Les organisations syndicales se félicitent que le poste ait été pourvu.

Note d'orientations

La Présidente du CDAS a débuté la réunion par la présentation de la note d'orientations. Les points suivants ont été évoqués :

- la cession partielle des résidences EPAF (14) avec la recherche de repreneurs, si possible, dans le tourisme social. Un cas concret : le futur séjour des retraités ne se fera pas en résidence EPAF mais en VVF à Cap Ferret. Ce séjour a failli être annulé faute d'un nombre suffisant de participants. A l'initiative de Solidaires Finances, le séjour a été ouvert aux actifs ce qui a permis de le maintenir au prix fixé et sans prélèvement sur le budget départemental de l'action sociale. On sait maintenant, par expérience, que si le séjour avait été annulé, les frais d'annulation pratiqués par VVF auraient été supérieurs à ceux pratiqués par EPAF, ce qui n'augure rien de bon pour la nouvelle formule des vacances sociales voulues par le Secrétariat Général. Les 7 résidences conservées (Vendres, Agay, La Baule, Saint Lary, Prémanon, Gérardmer, La Saline) seraient rénovées avec le bénéfice des ventes ;
- la réorganisation du réseau de l'action sociale avec la mise en place d'unités régionales sans remise en cause du réseau de proximité et sans mobilité forcée pour les personnels . La présidente et la déléguée s'interrogent néanmoins sur la pérennité du réseau local. En effet, la déléguée n'a qu'un contrat d'un an sans visibilité sur la suite. D'ailleurs, les différents présidents de CDAS demandent plus de lisibilité sur le devenir de l'action sociale dans les départements et en particulier pour les délégués et les assistants. Nous avons appris que le futur recrutement des délégués ne se fera plus au niveau du CDAS mais sera soumis à l'approbation du délégué régional ;
- les prestations afin qu'elles soient plus conformes à la demande des agents. L'année 2021 a vu la mise en place d'une aide à la parentalité et l'aide au logement des étudiants. La restauration a connu une baisse de fréquentation avec le début du télétravail historique qui a été accentuée avec la crise sanitaire. En 2022, une réflexion est menée pour adapter l'offre de restauration au changement des modes de travail ;
- la réactivation du fond d'initiative locale mis en œuvre dès 2019, d'un montant de 100 000€. Aucune information plus précise ne nous a été communiquée à ce jour.

La présidente nous informe d'une réunion nationale le 15 avril 2022, avec les différentes OS, sur ces différents points.

Bilan Crédits d'Actions Locales (CAL) 2021

Pour les retraités, seul le séjour à Prémanon a été maintenu. Le COVID a eu raison des

autres animations.

Pour les actifs, 5 300 € de budget ont été utilisés pour l'achat des packs « Tout apprendre.com ». C'était une action exceptionnelle en raison de son prix et due au contexte sanitaire. Visiblement, les packs sont peu utilisés et en raison de son coût, cela restera une opération unique dont il sera difficile de tirer les conclusions. Ils restent utilisables jusqu'au 31 août 2022.

Le montant des consultations auprès de psychologues s'est élevé à 102 € au titre de 2021.

L'arbre de Noël s'est déroulé le 1^{er} décembre 2021. Les collègues se sont montrés très satisfaits du spectacle. La VIP box (photo avec le Père Noël) a été sous utilisée et la reconduction, au vu du coût de 600 €, est à l'étude pour Noël prochain.

Crédits d'Actions Locales

Le CAL 2022 s'élève à 29 049 € (1000 € de moins qu'en 2021).

Les actions prévues :

- une offre lecture Bayard Presse, proposée à la rentrée pour les 6-7 ans ;
- action reconduite pour les consultations auprès de psychologues ;
- pour les retraités, une journée de rencontre « loto + goûter » a eu lieu le 5 avril à Aizenay et une sortie est prévue à Dinan fin septembre début octobre ;
- pour les actifs, l'action sociale propose un week-end à Paris les 25 et 26 juin. Vous pouvez encore vous inscrire avant le 6 mai, il reste une trentaine de places ;
- l'arbre de Noël 2022 aura lieu le 7 décembre. La campagne de jouets va débuter en juin, une fois que le prestataire sera choisi. Le choix du spectacle est retenu, c'est « Un Noël magique ». Le plus gros poste du CAL est constitué par l'arbre de Noël. Le budget étant en constante diminution et les spectacles en constante hausse, repenser le spectacle de l'arbre de Noël sera une obligation dans un futur proche.

Restauration Fontenay le Comte

Les agents de Fontenay bénéficiaient d'un seul restaurant conventionné qui ne donnait plus satisfaction. Ingrid Le Creurer-Rutter s'est déplacée sur le site à la rencontre des agents et du restaurateur. Après éclaircissements et modifications au sein du restaurant, il a été décidé de signer une nouvelle convention avec « Au Chêne vert » et en parallèle une autre avec le « Pinky ». Ainsi, les agents bénéficient à présent de deux offres de restaurants conventionnés. Faute de restaurant administratif sur place, Solidaires Finances se félicite de l'action de la déléguée qui donne l'accès aux agents à deux possibilités de restauration collective à moins d'un kilomètre et moins de 10 minutes à pieds du CFP de Fontenay.

Questions diverses

L'offre « Coupon sport » n'a pu être mis en œuvre faute de temps en 2021 et faute de crédit en 2022. Solidaires Finances demande de réétudier cette offre en 2022 selon le budget restant ou en 2023.

*Solidaires finances sera toujours présent pour défendre les intérêts des agents.
Pour toutes vos questions, vous pouvez prendre contact avec vos représentantes en CDAS (Corinne Chayer, Flore Aublet, Marie Laure Danieau, Christine Bourassé)*